

**Nombre de conseillers**

En exercice : 27

Présents : 23

Absents : 4

- dont suppléés 1

- dont représentés 2

Votants : 26

- dont « pour » : 26

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille dix sept, le vingt six janvier à 17 heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Mme Sophie VAGINAY.

**PRESENTS** : Mmes ANDRE Michèle, LAE-ESMENJAUD Marie-Hélène, STUPNICKI Josiane, PIGNATEL Agnès, ESPANET Martine, OKROGLIC Dominique, MM. BOUGUYON Yvan, MARTIN-CHARPENEL Pierre, BAGUE Patrice, PAYOT Jean-Michel, BERCHER Francis, MARTIN Jacques, JEAN Daniel, GILLY Lucien, PELLOUX Jacques, MILLION-ROUSSEAU Daniel, HERMAR Dominique, BULTEL Jean-Pierre, MASSE Roger, KLETTY Guy, BOUVET Patrick, FERRON Jean et NICOLAS Yves.

**EXCUSES** : Mmes ALLEMANDI Florence, BOISSE Sandrine ayant donné à M. GILLY Lucien, M. FRELASTRE Jean-Michel ayant donné pouvoir à M. MARTIN-CHARPENEL Pierre, BEHETS Jan représenté par M. HEMAR Dominique.

**SECRETARE DE SEANCE** : M. BOUGUYON Yvan.

**OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES AU SYNDICAT MIXTE DU PAYS SUD.**

Le Conseil Communautaire,

Vu les délibérations approuvant l'élaboration d'un SCOT à l'échelle du Pays S.U.D. des conseils communautaires de la :

- Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye en date du 14/04/2015,
- Communauté de Communes Ubaye Serre-Ponçon en date du 9 juin 2015,
- Communauté de Communes Savinois Serre-Ponçon en date du 28 avril 2015,
- Communauté de Communes de l'Embrunais en date du 12 mars 2015.

Vu la demande d'arrêter le périmètre du SCOT en date du 29 janvier 2016 adressée aux Préfets des Alpes de Haute-Provence et Hautes-Alpes

Vu l'arrêté de périmètre du SCOT

Vu sa délibération n°2017/..... prise lors de cette même séance portant sur la création du syndicat mixte du pays sud,

Vu les statuts proposés en annexe,

Vu l'article 6 des statuts du syndicat mixte du pays sud portant composition du comité syndical comme suit :

- CCVUSP.....le président + 6 délégués titulaires + 7 suppléants,
- CCSP.....le président + 8 délégués titulaires + 9 suppléants,
- 

Il est proposé que ce soit les mêmes membres titulaires que ceux siégeant au CA du pays sud.

Le Conseil Communautaire,

Après délibéré,

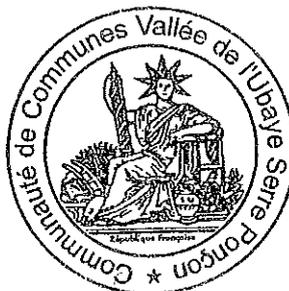
- **DECIDE**, à l'unanimité des membres présents, de désigner les membres titulaires et suppléants à main levée,
- **DESIGNE** les élus comme précisé dans le tableau ci-après :

		NOM	PRENO M	Fonction au sein du conseil communautaire
Titulaires	1	VAGINAY	Sophie	Présidente
	2	MARTIN-CHARPENEL	Pierre	conseiller
	3	MASSE	Roger	Vice-président
	4	FERRON	Jean	conseiller
	5	PIGNATEL	Agnès	Vice-présidente
	6	GILLY	Lucien	Vice-président
	7	BOUGUYON	Yvan	Vice-président
Suppléants	1	ANDRE	Michèle	conseillère
	2	BERCHER	François	Vice-président
	3	KLETTY	Guy	conseiller
	4	BOUVET	Patrick	conseiller
	5	NICOLAS	Yves	conseiller
	6	PELLOUX	Jacques	conseiller
	7	PAYOT	J-Michel	Vice-président

- **DIT** que la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Marseille 22, rue Breteuil 13006 MARSEILLE à compter de sa publication et de sa notification au Représentant de l'Etat dans le département

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que ci-dessus.  
Pour extrait conforme,

La Présidente,  
Mme Sophie VAGINAY.



A handwritten signature in black ink, appearing to read "S. Vaginay", written over a horizontal line.

